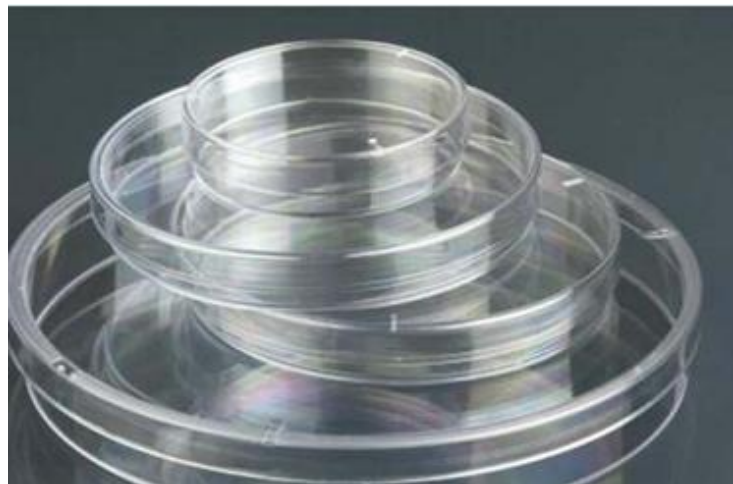


Boîtes de Petri ClearLine®



Conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité fixées par les directives européennes.



Convient au contact alimentaire, selon le règlement CE n°1935/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Absence de métaux lourds, conformément à la directive CE/94/62 relative aux emballages et aux déchets d'emballages : prévient de la présence de substances dangereuses, conception d'emballages récupérables et réutilisables ainsi que limite leur taille et poids.

Description : Boîtes de Petri en polystyrène pour microbiologie, bactériologie

Caractéristiques :

- ✓ En polystyrène cristal, clarté supérieure
- ✓ Fabrication en conditions aseptiques Classe ISO 7
- ✓ Disponibles aseptiques ou stériles (irradiées par E-beam, 10kgy)
- ✓ Sous-conditionnés en sachets
- ✓ Marquage CE, conformément à la Directive 98/79/EC
- ✓ Absence de métaux lourds, conformément à la directive CE/94/62
- ✓ Convient au contact alimentaire, selon règlement CE n°1935/2004
- ✓ Température de coulage 60°C

Modèle	Ø 90
Ergots	sans
Diamètre (mm) Interne/externe	88/91,3
Hauteur (mm) Interne/externe	12,7/13,8
Poids (g)	13,3
Unités/sachet	20
Stérilité	irradié E-beam (10kgy)

Unité de vente :

500 boîtes